



Date de mise à jour : 10/09/25 Poste occupé précédemment par : Sophia NAPRIX ☒ Mobilité ☐ Redéploiement ☐ Création Code poste RH: 7032
Personne à contacter : Aurélie DYVORNE Fonction : chef de service adjointe – Service Santé Sécurité Conditions de travail Tél : 01.79.86.14.60 Courriel : aurelie.dyvorne@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Psychologue du travail
Cadre d'emplois/catégorie	Psychologue du travail Catégorie A
Pôle/Direction/Service	Pôle Ressources Humaines Culture et Rayonnement Direction des Ressources Humaines Direction Adjointe Qualité de Vie au Travail Service Santé Sécurité et Conditions de Travail (3SCT)
Lieu de travail	Immeuble Pyramide / Créteil
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du responsable du service Santé Sécurité au Travail et de son adjoint

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, le Service Santé Sécurité au Travail, composé d'une équipe pluridisciplinaire, est chargé de promouvoir et de mettre en place, de manière transversale, le système de management de santé et sécurité au travail adapté à la collectivité territoriale.

MISSION DU POSTE

En lien avec une équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmières de prévention, conseillers en prévention des risques professionnels, psychologue du travail, ergonomes, référent handicap, assistantes sociales.), le psychologue du travail apporte son expertise et contribue à la prévention des risques psychosociaux et à la santé mentale des agents ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Il assure des missions de conseil, d'accompagnement, de diagnostic et de sensibilisation auprès des agents, encadrants, directions et services, tant au niveau organisationnel, que collectif ou individuel, dans un objectif de prévention des risques psychosociaux.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Réaliser des prises en charge individuelles et un suivi des agents départementaux qui le sollicitent - Analyser avec l'agent les difficultés rencontrées dans l'activité, en s'appuyant sur des méthodologies et démarches spécifiques à la psychologie du travail (clinique de l'activité...) - Evaluer les situations par des entretiens individuels pour comprendre les interactions avec la situation de travail - Etablir un suivi afin de prévenir les problématiques de souffrance au travail - Dans le cadre d'un travail transversal avec les services de la DRH et le service de l'agent proposer toutes démarches susceptibles d'améliorer les situations	
- Réaliser des interventions collectives à la demande de la DRH ou des directions partenaires - Après analyse conjointe de la demande avec le responsable de service, proposer, le cas échéant, une intervention collective en s'assurant de l'adhésion des parties prenantes. - Proposer des outils et méthodes adaptés à la situation, analyser le travail en s'appuyant sur des méthodologies et démarches en psychologie du travail, restituer les résultats de l'analyse aux parties prenantes - Accompagner la mise en œuvre des transformations afin de soutenir le développement et l'appropriation des solutions - Animer des actions de formation ou de groupe de parole. - Accompagner les encadrants dans l'appréhension des situations-signalées	
- Participer aux commissions ad hoc au sein de la DRH - Participer aux commissions pluridisciplinaires organisées au sein de la DRH et dans ce cadre participer à l'identification des moyens de résolutions des situations.	
- Conseiller l'administration sur les sujets à forts enjeux du travail - Conseiller les directions dans le développement des actions favorisant l'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques psychosociaux - Participer à la démarche d'évaluation des risques psychosociaux - Elaborer des diagnostics, formuler des propositions d'amélioration et accompagner la mise en œuvre des actions retenues - Participer aux travaux de la formation sociale spécialisée en tant que de besoin	

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	Indispensables à la prise de poste - Méthode technique et outils de l'observation de l'activité - Méthode de conduite d'entretiens en psychologie du travail - Savoir définir la méthode en fonction des situations rencontrées - Capacité à prendre en charge de manière individuelle ou collective
	A acquérir au cours de l'activité - Connaissances en matière d'organisation administrative des collectivités territoriales
Savoir-faire	Indispensables à la prise de poste - Capacité à travailler en transversalité - Capacité d'écoute et d'accompagnement - Capacité d'adaptation - Capacité rédactionnelle
	A acquérir au cours de l'activité

ENVIRONNEMENT DU POSTE

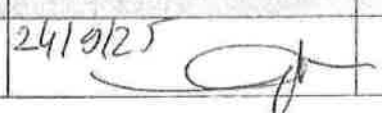
Relations de travail - Internes - Externes	- Internes : ensemble des services de la DRH et directions partenaires, agents départementaux, représentants du personnel - Externes : médecins du travail, CIG (conseillers, ACFI), réseau de collectivités, organismes spécialisés
Conditions particulières d'exercice	
Moyens mis à la disposition de l'agent	

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Master de psychologie du travail ou certification RNCP/CNAM Titre de psychologue du travail Numéro Adeli Souhaité : Permis B
Expérience	Exigée ; Souhaitée :
Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui ☐ non ☒	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : NON	Si oui, préciser à quel titre :	Nombre de points :
- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) : autres fonctions		
Groupe : Groupe 3		

Date et avis du Responsable de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
23/09/25 	24/9/25 	
L'agent a été avisé par le Responsable de service, le 23/09/25, de la mise en place de son poste de travail. Sécurité et Conditions de Travail Aurélie DIVOIRE		

CADRE RÉSERVÉ A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature

NB : Ce descriptif de poste, remis à l'agent, ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution

